

L'exposition «Nos doigts d'or» se prépare



L'organisateur Christian Alvarez (à gauche) aux côtés de Thierry Astruc maire de Layrac lors de l'inauguration de l'expo 2018.

Publié le 20/02/2019 à 03:57 , mis à jour à 09:22

[Expositions](#), [Layrac-sur-Tarn](#)

Du samedi 27 avril au dimanche 5 mai, le village de Layrac-sur-Tarn organisera la 4e édition de l'exposition artistique «Nos doigts d'or». Un rendez-vous annuel qui s'affirme au fil des ans comme l'un des événements culturels majeurs du Val d'Aïgo. Rencontre avec Christian Alvarez que l'on peut définir comme le véritable chef d'orchestre de l'équipe organisatrice.

Pouvez-vous nous faire l'historique de ce projet ?

En 2016, Jean-Pierre Alvarez a été chargé d'organiser une exposition peinture et photos, bataillant pour organiser un plan restrictif en n'ayant à sa disposition qu'une petite salle, mais par la suite le miracle est arrivé, le gymnase a pu ouvrir ses portes ! En relisant le livre d'or et en me rappelant les bonnes paroles entendues, j'ai pensé qu'il fallait continuer à pérenniser cette exposition en 2017. L'année 2018 eut valeur de test : «On continue ou bien on arrête» ? Le succès de cette 3e édition, conforté par le soutien sans faille de la municipalité de Layrac nous a rassurés sur nos interrogations.

Quel sera le contenu de cette édition 2019 ?

Le public pourra apprécier une très large palette d'activités : photos, peinture, dessin, couture, travail du bois, pyrogravure, origami, mosaïque, costume d'époque patchwork, miniature, kirigami, broderie, scrapbooking, poterie, outillage d'époque. Pour la 3e année consécutive, notre marraine Christelle Chollet, comédienne, chanteuse et humoriste, nous a confirmé son accord. Patrice Locci, batteur, percussionniste, multi-instrumentiste, compositeur, arrangeur, ingénieur du son (studio Condorcet Toulouse), sera notre parrain.

La jeunesse est-elle impliquée dans cet évènement artistique ?

Bien sûr qu'il faut s'intéresser à eux. Ils ont des mains en or et de l'imagination. Nous avons déjà 5 adultes qui sont prêts à accueillir des enfants. Le but étant que le travail qu'ils auront réalisé dans le courant d'une année soit exposé.

Une partie des fonds récoltés sera-t-elle toujours réservée à une association caritative ?

Bien sûr, 50 % des fonds seront versés à l'association «Petit Cœur de Beurre», 25 % à l'atelier créatif enfant et 25 % à l'autofinancement de l'exposition.